



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

CST du 17 novembre 2025

La CGT profite de la présentation de ce dossier afin de faire un petit focus sur la mise en place de la graineterie. En effet celle-ci pourrait voir son rôle évoluer et ainsi collecter des graines de fruits et légumes anciens, locaux et d'origines biologiques pour alimenter les paysages nourriciers, les jardins partagés mais aussi dans l'optique de peut-être passer à l'étape suivante avec la mise en place d'un maraîchage public effectué en régie au sein d'une ferme municipale.

La CGT s'inscrit pleinement dans cette démarche revendicative qui se trouve être d'un enjeu sociétal majeur en matière d'écologie et de préservation de la biodiversité avec une sanctuarisation de ces terres afin d'en limiter leurs (artificialisations) bétonisations.

Celle-ci permettrait aussi d'avoir des produits de qualités avec une traçabilité constante de la production en partant de leurs graines jusqu'à l'assiette des enfants en restauration scolaire ou des personnes âgées en EHPAD. En passant sur une production interne 100% bio cela permettrait aussi de se détacher des marchés conventionnels et ainsi faire des économies sur les achats de fruits et légumes de provenance diverses.

En juillet 2025, le répertoire national des fermes publiques recense 51 collectivités (Limoges, Poitiers, Toulouse, Marseille, Vannes...) 2 intercommunalités (Saint-Tropez et Rodez), une métropole (Lyon) ainsi qu'une ferme départementale (dans les Alpes Maritimes) qui ont d'ores et déjà franchis ce cap, fournissant leur restauration scolaire en proposant des fruits et légumes bio issues de leurs productions. Plus localement les villes de Bouguenais et Orvault l'ont mis en place en 2023 avec pour objectif, pour celle d'Orvault de fournir la future cuisine scolaire mutualisée de la Chapelle-sur-Erdre et de Saint-Herblain ce qui représenterait 10.000 couverts journalier. Les villes de Plessé, Sautron et Vertou étudient également le projet.

La ville de Nantes a été précurseur dans la gestion de ses espaces verts, les différentes récompenses reçues ces dernières années le démontre. La CGT déplore que notre collectivité n'ait pas saisie l'occasion de l'être aussi avec la mise en place du maraîchage public au sein d'une ferme municipale.